

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
1 mois 1 mois 1 mois 1 an
Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 25.—
Etranger 4.— 10.— 15.— 35.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèques postal 114 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue SAINT-PIERRE
FRIBOURG

PREX DES ANNONCES

Tableau des tarifs d'annonces

Nouvelles du jour

L'accueil fait à l'encyclique papale.
Vers l'autonomie complète de l'Irlande.
La défaite de la coalition gouvernementale en Allemagne.
Démission du cabinet Müller.

La dernière encyclique de Benoît XV, sur la réconciliation des peuples a eu un immense retentissement dans le monde entier.

Le résultat provisoire des élections au Reichstag allemand fait éclater le désaveu retentissant que le peuple a infligé aux trois partis qui ont conduit la barque gouvernementale depuis la révolution de novembre 1918.

Ce même journaliste qui, durant la guerre, a traité le Pape en termes peu respectueux, et qui prédisait la faillite de la Papauté et de l'Eglise, écrit aujourd'hui les paroles suivantes, qui sont fort significatives et dignes d'être reproduites: « On peut à mille signes constater que le monde moderne, à presque un siècle de distance, commence à se rendre compte qu'il y avait beaucoup de vérité dans la thèse de Saint-Simon et de Comte, de de Maistre et de Lamennais, de Mazzini et de Carlyle, à savoir que le problème capital de nos temps consiste à trouver les bases de l'autorité et que ces bases ne sont pas faciles à établir en dehors d'une conception religieuse de la vie. Il pourrait se faire que l'anarchie du monde moderne, qui est allée grandissant depuis la fin du moyen âge, et qui a trouvé son châtimement dans la grande guerre, la révolution russe et ses répercussions, oblige le monde à chercher quelque chose que seul le catholicisme possède et qu'il peut donner à tous. »

Les élections allemandes du 6 juin ont donné lieu à la condamnation par l'opinion publique de la politique de compromis et de l'opportunisme. Les gouvernants, qui ont essayé de marier l'eau et le feu, n'ont réussi à contenter ni la partie du peuple qui est attachée aux principes de conservation sociale ni ceux qui veulent, au contraire, tout renouveler dans l'esprit du collectivisme.

On mande de Londres à l'Italia de Milan que le gouvernement anglais serait disposé à accorder aux Irlandais l'indépendance qu'ils réclament avec tant de ténacité. L'Irlande serait mise sur le même pied que les Dominions anglais; elle deviendrait souveraine et indépendante comme l'Australie et le Canada.

Le cabinet a remis hier sa démission au président Eberl. La composition d'un nouveau gouvernement sera extrêmement difficile, car l'indication générale qu'ont donnée les élections ferait considérer comme un défi la formation d'une majorité où entreraient les deux groupes socialistes et les catholiques ou les radicaux.

Le Sunday Times, qui a lancé cette nouvelle, avertissait ses lecteurs qu'elle serait démentie officiellement, mais qu'elle n'en restait pas moins vraie. En effet, le gouvernement l'a fait démentir d'une façon absolue. On a l'impression qu'il s'agit d'un ballon d'essai; on veut sonder l'opinion publique ou l'habituer doucement à l'idée d'une solution radicale de la question irlandaise, qui s'aggrave tous les jours.

Les élections allemandes du 6 juin ont donné lieu à la condamnation par l'opinion publique de la politique de compromis et de l'opportunisme. Les gouvernants, qui ont essayé de marier l'eau et le feu, n'ont réussi à contenter ni la partie du peuple qui est attachée aux principes de conservation sociale ni ceux qui veulent, au contraire, tout renouveler dans l'esprit du collectivisme.

On mande de Londres à l'Italia de Milan que le gouvernement anglais serait disposé à accorder aux Irlandais l'indépendance qu'ils réclament avec tant de ténacité. L'Irlande serait mise sur le même pied que les Dominions anglais; elle deviendrait souveraine et indépendante comme l'Australie et le Canada.

Le cabinet a remis hier sa démission au président Eberl. La composition d'un nouveau gouvernement sera extrêmement difficile, car l'indication générale qu'ont donnée les élections ferait considérer comme un défi la formation d'une majorité où entreraient les deux groupes socialistes et les catholiques ou les radicaux.

Le Sunday Times, qui a lancé cette nouvelle, avertissait ses lecteurs qu'elle serait démentie officiellement, mais qu'elle n'en restait pas moins vraie. En effet, le gouvernement l'a fait démentir d'une façon absolue. On a l'impression qu'il s'agit d'un ballon d'essai; on veut sonder l'opinion publique ou l'habituer doucement à l'idée d'une solution radicale de la question irlandaise, qui s'aggrave tous les jours.

Le cabinet a remis hier sa démission au président Eberl. La composition d'un nouveau gouvernement sera extrêmement difficile, car l'indication générale qu'ont donnée les élections ferait considérer comme un défi la formation d'une majorité où entreraient les deux groupes socialistes et les catholiques ou les radicaux.

On mande de Londres à l'Italia de Milan que le gouvernement anglais serait disposé à accorder aux Irlandais l'indépendance qu'ils réclament avec tant de ténacité. L'Irlande serait mise sur le même pied que les Dominions anglais; elle deviendrait souveraine et indépendante comme l'Australie et le Canada.

Le cabinet a remis hier sa démission au président Eberl. La composition d'un nouveau gouvernement sera extrêmement difficile, car l'indication générale qu'ont donnée les élections ferait considérer comme un défi la formation d'une majorité où entreraient les deux groupes socialistes et les catholiques ou les radicaux.

AU CONSEIL DES ETATS

Berne, 8 juin.

Autour des pleins pouvoirs

Le débat qui s'est ouvert, ce matin, au Conseil des Etats, nous montre combien nous sommes encore le contrecoup de la guerre qui a charné les assises de l'Europe et du monde. Si épargnés que nous ayons été par la conflagration, nous ne parvenons pas à nous débarrasser de la perturbation que ces événements ont jetée dans notre vie publique et privée.

Déjà, le rapporteur général de la commission, M. Böhli Thurgovie, a souligné ce qu'il y a d'ironique dans la titulature de ces rapports qui sont censés nous entretenir des « mesures assurant la neutralité » et où, néanmoins, on chercherait en vain le reflet des angoissantes vicissitudes de notre politique extérieure et le récit de incidents qui ont conduit la Suisse, par une savante évolution, à quitter le terrain de la neutralité absolue pour celui de la neutralité différenciée.

A toute de cette observation du président de la commission, on a tout de suite compris que ce n'est pas M. Böhli qui a fleuri les pupilles des représentants du Nidwald et de l'Obwald; en témoignage de satisfaction et d'admiration pour le vote patriotique de ces deux demi-cantons, le 16 mai dernier. Evidemment, le représentant de la Thurgovie continue à croire que notre accession au Pacte de la Société des nations implique le sacrifice de notre neutralité.

Si toutefois les 13<sup>me</sup> et 14<sup>me</sup> rapports de neutralité, qui embrassent la période du 1<sup>er</sup> mai 1919 au 18 mai 1920, ne font pas mention des tractations engagées avec l'Entente et avec le Conseil de la Société des nations pour la garantie de notre neutralité militaire, il y a une bonne raison à cela: c'est que le Conseil fédéral a déjà exposé cette affaire tout au long dans ses messages sur l'accession de la Suisse à la Société des nations et dans les communications très explicites que le département politique a publiées, ce printemps, lorsque MM. Ador et Huber furent envoyés en mission spéciale auprès de la conférence de Londres.

Voilà probablement ce qu'on répondra à M. Böhli lorsque la gestion du département politique viendra en discussion. Pour le moment, on s'est contenté d'une passe d'armes sur le dos de l'office central des étrangers.

La commission a eu pour rapporteur, sur ce chapitre spécial, le nouveau député du canton de Berne, M. Charmillot, qui a pour mission de donner aux Jurassiens l'illusion d'être représentés dans leur nationalité. C'est la première fois que le citoyen de Saint-James se fait entendre au Conseil des Etats. Il ne fallait pas attendre de lui une charge à fond contre la centralisation de la police. Cependant M. Charmillot a exprimé le vœu que ces derniers restes de pleins pouvoirs disparaissent peu à peu. Il a également — toujours en termes mesurés et circonspects — formulé quelques critiques au sujet des actes de l'Office central et de l'esprit qui anime cet organe dans l'appréciation de certaines demandes d'autorisation.

Il était réservé à M. Rully, de Genève, de diriger l'attaque à fond. De chef du département genevois de la police se plaint vivement de cet Office central fédéral qui multiplie ses rouages au fur et à mesure que son activité devient moins indispensable. Il juge le moment venu de rendre aux cantons la plénitude de leurs attributions de police. Les autorités cantonales ne sont-elles pas mieux placées que l'autorité centrale pour suivre la piste des indésirables et pour recueillir des informations exactes sur les étrangers qui viennent séjourner sur notre territoire?

L'intervention de M. Rully détermine celle de MM. Brügger (Grisons), Berlioz (Tessin), Hildebrand (Zoug), Wirz (Obwald), Lally (Grisons), Wettstein (Zürich), qui, tous, critiquent cer-

Au Conseil national

Berne, 8 juin.

Le Conseil discute l'arrêté relatif aux pensions de retraite des conseillers fédéraux et des juges fédéraux.

L'arrêté prévoit une pension de retraite calculée d'après les années de service pour les conseillers fédéraux ayant dépassé 55 ans et ayant plus de dix ans de fonctions. La veuve a droit, pendant son veuvage, à la moitié de la pension qu'eût touchée le défunt.

Lorsqu'un membre du Conseil fédéral laisse des enfants orphelins de père et de mère, l'assemblée fédérale peut allouer des pensions annuelles dont le total ne peut excéder le 20 % du traitement de leur père.

M. Bopp propose de ne pas entrer en matière. Il estime que le système proposé est antidémocratique et antisocial et est préféré que les conseillers fédéraux et des juges fédéraux fussent admis à participer à la caisse fédérale des pensions du personnel.

M. Jenny développe ensuite une motion invitant le Conseil fédéral à adapter aux exigences actuelles la loi de 1893 concernant l'amélioration de l'agriculture. Il s'agit notamment de tenir plus largement compte des besoins spéciaux des régions alpines.

M. Donini demande l'unification du système des subventions à l'agriculture. M. Schulthess déclare que le Conseil fédéral accepte la motion pour étude et examinera avec sympathie les moyens de développer une branche aussi importante de notre économie nationale.

IMPRESSIONS DE SÉANCE

On nous écrit de Berne: M. Blumer, président du Conseil national, n'a pas soufflé mot, dans son allocution de bienvenue, de la votation sur l'accession de la Suisse à la Société des nations! Il est vrai que le landammann glaronnais était moins à son aise que son collègue des Etats. M. Blumer avait combattu l'accession de la Suisse. Il n'a donc pu se réjouir de la réponse affirmative du peuple; d'autre part, il n'a pas voulu non plus tenir le langage du regret. Donc il s'est tu, et il s'est borné à déposer une couronne sur la tombe de M. Cossy, qui nous a quittés depuis la dernière session.

La Chambre se renouvelle constamment; les députés disparaissent silencieusement et leurs successeurs arrivent aux fauteuils convoités sans fracas et sans luttes retentissantes. Le système proportionnaliste est galant homme. Quand une place est devenue vacante, le candidat suppléant ou le candidat désigné par les hommes de confiance du parti intéressé glisse doucement dans le fauteuil vide du prédécesseur. Un député fatigué ou désabusé n'a plus besoin de rester au poste malgré lui, uniquement pour éviter à son parti les risques d'une élection complémentaire. Ainsi, tout désir de retraite peut s'accomplir sans retard. Cela permet au Parlement de se rajourner sans cesse.

M. Michel, d'Interlaken, un excellent homme, mais qui n'est pas très populaire, rentre paisiblement à la Chambre, après avoir vainement cherché, en octobre, à se caser sur une liste quelconque. M. de Céréville, de Lausanne, qui avait dû céder le pas à son ami, M. Roussy, succède sans encombre à M. Cossy. M. Hermann Seiler prend, des mains de son frère aîné, mort trop tôt, le mandat important du Haut-Valais. Enfin, M. Zingg, homme de confiance des paysans thurgoviens, s'étant retiré pour des raisons de santé, fait place au secrétaire des paysans, M. Meili. Ce sera peut-être une recrue nouvelle pour le groupe des paysans.

les socialistes, suivant leur instinct d'organisation, tendent à se concentrer toujours plus étroitement dans certains secteurs de la salle. Aussitôt qu'une place est disponible dans le voisinage de ces groupes, un membre isolé se rapproche du banc. Les paysans occupent petit à petit toute l'aile d'extrême-droite; les socialistes constituent deux groupements aux bancs inférieurs de l'aile gauche et aux bancs supérieurs du centre droit. Dans les votations fréquentes où les socialistes forment minorité, ils offrent le spectacle d'une bande transversale qui passe d'un bout de la salle à l'autre.

Les mauvaises habitudes ont la vie dure, au parlement comme ailleurs. L'ordre du jour de la session est extraordinairement chargé. Malgré cela, et malgré l'expérience qui enseigne que le travail retardé devient fastidieux, on a consacré une grande partie des deux premières séances à la discussion de motions nullement urgentes. Les divergences sur l'arrêté d'exécution pour le nouvel impôt de guerre et sur les projets de pensions de retraite pour les conseillers fédéraux et les juges fédéraux n'ont pas absorbé la moitié du temps disponible.

Le seul point intéressant était de savoir si le Conseil national renoncera à exiger l'imposition des dépôts étrangers. Le Conseil des Etats a éliminé cette disposition, condamnée à rester sans effet pratique. Le Conseil national a adhéré, par 87 voix contre 61, à cette décision du Conseil des Etats. Ainsi, de tout le bruit fait autour de cette question, il ne reste rien que le mauvais souvenir de la coopération inquiétante de l'extrême-gauche et de l'extrême-droite, des socialistes et des paysans radicaux de la Suisse allemande.

La répartition des sièges au Reichstag allemand

Berlin, 9 juin. (Wolff.) — D'après la récapitulation établie, mardi après midi, par le ministre de l'Intérieur, le Reichstag se composera de 417 députés, y compris les députés élus dans les territoires à plébiscite de la Prusse orientale, du Slesvig-Holstein et de Haute-Silésie. Il est tenu compte également de la liste d'empire.

Tableau des sièges au Reichstag allemand

L'Allemagne ne veut plus payer 100 milliards

Berlin, 9 juin. (Wolff.) — La presse étrangère s'est occupée, ces derniers temps, à plusieurs reprises, du montant de la somme que l'Allemagne devra payer à l'Entente à titre de réparation. Elle envisageait comme fait acquis que le gouvernement allemand était disposé à verser cent milliards de marcs or.

La Deutsche Allgemeine Zeitung écrit que, si l'Allemagne s'est déclarée prête à effectuer des versements pour le montant maximum de cent milliards de marcs or, elle soupçonne que les sacrifices territoriaux n'auraient pas au delà de l'Alsace-Lorraine, de la partie vraiment polonaise de la Posnanie et des régions danoises du Slesvig.

La conférence de Spa

Bruxelles, 8 juin. (Havas.) — On annonce que M. Millerand ayant adhéré à la proposition d'ajournement de la conférence de Spa, celle-ci se réunira le 5 juillet prochain. Elle sera précédée d'une conférence particulière des premiers ministres des Etats alliés, qui aura lieu les 2, 3 et 4, à Bruxelles.

Les négociations de Londres

Londres, 9 juin. L'agence Reuter dit que, mardi matin, le comité du conseil suprême économique inter-allié, composé de délégués français, italiens, belges et anglais, s'est de nouveau livré à une discussion préliminaire, en vue de la conférence qui doit avoir lieu avec Krassine, avec lequel il n'y a eu, jusqu'ici, aucun accord.

FRUITES

MURS

Tabourets

Schwab

ERSSET

LLARS

Les élections en Roumanie

Bucarest, 7 juin. Les élections générales pour le nouveau Parlement de Roumanie ont donné une éclatante victoire au général Averesco.

Le voyage du prince de Galles

En Angleterre, chacun suit avec intérêt et fierté le voyage que le prince de Galles est en train de faire aux antipodes.

Les Italiens en Albanie

Rome, 8 juin. (Stefani.) — Les journaux annoncent que des insurgés albanais ont occupé les villages de Bestrova et de Selitta (Albanie).

Troubles en Italie

Rome, 8 juin. (Stefani.) — Les journaux relatent que le décret du gouvernement relatif à l'augmentation du prix du pain a donné au parti socialiste l'occasion de susciter des troubles dans le pays.

Les brutalités socialistes en Italie

On signale des violences socialistes contre des catholiques dans la bourgade industrielle de Lissone, province de Milan.

Calendrier

Jeu 10 juin. Sainte Marguerite-Marie d'Ecône, veuve. Sainte Marguerite, reine d'Ecosse, employa son pouvoir à soulager les pauvres et les orphelins.

PETITE GAZETTE

M. Deschamps chansonnier. L'autre soir, à Paris, dans un music-hall voisin des boulevards, au moment où un acteur chantait un couplet relatif à l'accident présidentiel.

L'impératrice Eugénie. On annonce de Madrid que l'impératrice Eugénie (veuve de Napoléon III) vient de subir dans les meilleures conditions possibles l'opération de la cataracte.

Un travailleur. On a découvert, dans les greniers de la bibliothèque d'Ostende, parmi des livres mis au rebut et de vieux papiers, un très bel exemplaire de l'Atlas de Mercator en parfait état de conservation.

Gerard Mercator, qui fut le géographe de Charles Quint, avait travaillé à Louvain et à Duisbourg. Il a laissé plusieurs ouvrages, des cartes sur lesquelles il fit figurer, pour la première fois, des méridiens et des latitudes se coupant à angle droit.

Le pétrole en Haute-Savoie. C'est à y a deux ans que, dans le canton de Samoëns, deux entrepreneurs, ayant commencé des fouilles pour extraire du minerai de fer à Sixt, trouvèrent, grâce à un appareil ingénieux dû à M. le curé Mermet, du Landron, une source de pétrole à une profondeur de 450 mètres et d'un débit probable de 100 mètres cubes à la minute.

Une société vient d'être constituée pour l'exploitation de la nappe; les travaux commenceront cet été; on prévoit d'abord la construction de quatre puits artésiens.

Quant au gisement que M. Mermet a découvert à Marignier, il serait à une profondeur de 900 mètres. M. Mermet nous écrit que la nappe de Marignier doit, à son estime, avoir des ramifications à travers le Léman et la Suisse; elle s'étendrait du Saint-Gothard à Annecy et traverserait le sous-sol des Préalpes fribourgeoises, dans la direction Moléson-Montreux.

Echos de partout

1° Premier vol d'un aéroplane. — Grâce à l'aviation, plus de frontières! Se moquant des bornes installées sur la terre, les aviateurs, en plein ciel, planent au-dessus des conventions artificielles et créent la fraternité des peuples. C'est la fin des douanes et c'est la fin des guerres, etc., etc. Fantômes.

fraudeuses recueillies à diverses altitudes. Cependant les employés de l'administration, qu'ils soient de quelque quel pays, ne sont pas de ces travailleurs opiniâtres qui font le besogne par plaisir. Ils ont pensé qu'ils s'étaient une peine considérable en plombant non plus les cols un à un, mais simplement la porte de la casquette. Ainsi, voyageurs et bagages volent sous scellés.

MOT DE LA FIN. A propos de la crise de la monnaie, à Paris, une caissière s'est adressée ainsi à un client: — Oui, monsieur, quand j'ai de la monnaie, je la rends; quand j'en ai pas, je la garde!!!

Confédération

M. Wilson et la Suisse. En réponse à une dépêche relative au vote du 16 mai du peuple suisse, le président Wilson, par l'intermédiaire de la Légation des Etats-Unis, a fait parvenir au professeur Rappard le message suivant: « Le président vous remercie de votre télégramme. Il a appris avec satisfaction le résultat de la votation populaire en Suisse. Il prévoit pour la Suisse, membre de la Société des nations, un avenir utile du côté duquel la Confédération démocratique pourra jouer un rôle important en contribuant au maintien de la paix et de la bonne entente entre les nations. »

La révision tessinoise. Le gouvernement tessinois a adopté un projet de réforme de la constitution concernant le mode de composition et d'élection du Grand Conseil et du gouvernement.

Les grandes lignes en sont déjà connues. Le projet de réforme sera soumis à la votation populaire le premier dimanche de novembre, et, s'il est accepté par le peuple, on l'appliquera aux prochaines élections de 1921 au gouvernement et au Grand Conseil, ainsi qu'à l'élection éventuelle d'une Constituante.

La loi sur la durée du travail dans les entreprises de transport

Sur la proposition du parti agraire zuricois, les partis agraires cantonaux et les associations politiques paysannes de la Suisse se sont réunis à Zurich, sous la présidence du Secrétaire agricole, afin d'examiner s'il y avait lieu de demander ou de soutenir le referendum contre la loi fédérale concernant la durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer et autres entreprises de transport et de communications.

L'Assemblée a exprimé l'avis que les organisations agricoles ne devaient pas demander le referendum contre cette loi. Voici les principaux motifs dont elle s'est inspirée:

1° La loi fédérale en question ne réduit pas la durée du travail d'une façon aussi radicale que le fait la loi sur les fabriques. D'une part, la durée du travail peut être portée dans certains cas jusqu'à 9 heures. De plus, les employés sont tenus de rester à disposition des entreprises en dehors des heures de travail. Il en résulte « un tour de service » de 13 heures à 13 heures et demie par jour. Bien que les employés ne soient pas tenus de travailler pendant les pauses, ils ne disposent cependant pas librement de leur temps.

2° Il faut espérer que les concessions faites par la loi au personnel des entreprises de transport auront pour effet de contribuer à l'apaisement dans les milieux intéressés. Les instigateurs de la grève générale et de la révolution font les plus grands efforts dans le but de gagner à l'idée de la grève générale de caractère politique le personnel des entreprises de transports. Aussi serait-ce faire leur jeu que d'exaspérer par un rejet de la loi le personnel des chemins de fer, des postes, des télégraphes et des téléphones et de le rendre de ce fait beaucoup plus accessible aux idées de grève générale.

3° Les prescriptions de la nouvelle loi sont notablement plus rationnelles que celles en

vigueur à l'étranger et l'on peut admettre qu'elles n'auront pas pour conséquence de placer les chemins de fer suisses dans l'impossibilité de soutenir la concurrence de l'étranger.

Un anniversaire musical. La Société de chant la Liedertafel de Berne, (150 chanteurs), arrivée à sa 75<sup>me</sup> année d'existence, compte célébrer cet anniversaire les 12 et 13 juin prochains, par des auditions musicales et par un acte commémoratif.

Les auditions auront lieu dans la cathédrale de Berne, d'après le programme suivant: samedi 12 juin, à 8 h. 1/2 du soir, premier grand concert (choeur d'hommes), dimanche 13 juin à 10 h., matinée (solistes), dimanche 13 juin, à 3 h. 1/2 de l'après-midi, deuxième grand concert (choeur mixte).

On entendra, dans la première de ces auditions, des compositions de V. Andree (Chant de Magenta, pour choeur d'hommes et orchestre), J. Brahms (Atrahapsodie, composition pour choeur d'hommes; solo d'alto et orchestre), F. Brum (Aufblick), C. Munninger (Weihe der Nacht), M. Reger (Hochsommernacht), trois chœurs a capella, puis Palestrina (Stabat Mater, à 8 voix), F. Schubert (Gesang der Geister über den Wassern, pour choeur d'hommes et orchestre), enfin O. Schreck (Der Postillon, pour choeur d'hommes, solo de ténor et orchestre).

En matinée, le dimanche 13 juin, M<sup>rs</sup> Durig et M. Neuder exécuteront, avec accompagnement d'orchestre, diverses compositions de H. Berlioz.

C'est aussi pour faire valoir ce grand maître, trop longtemps méconnu de ses compatriotes, que la Liedertafel, secondée par la Cécilienne (150 voix), exécutera, dans l'audition de l'après-midi, le Requiem de Berlioz.

Les billets sont en vente chez M. Brand, notaire, Waisenhausplatz, 21, Berne. Les libretos doivent être commandés séparément.

Le parti radical. Le comité central du parti radical démocratique suisse s'est réuni le 7 juin à Berne.

Le comité s'est réuni aux projets adoptés par la commission du Conseil national qui prévoient l'introduction d'un impôt sur le tabac et la perception d'un droit sur les successions et donations, estimant que ces ressources financières indispensables au fonctionnement de l'assurance sociale doivent être demandées à un impôt sur la propriété et non pas seulement à un impôt de consommation. La direction du parti propose en outre l'imposition du luxe.

L'Assemblée a discuté la situation politique dans les divers cantons. Elle a été unanime à reconnaître la nécessité de la cohésion et de la coopération dans le cadre du parti tout entier. Le comité central attache la plus grande importance à ce que soit poursuivi le développement de l'organisation du parti par l'accroissement du nombre de ses organes permanents et par une collaboration constante avec la presse du parti, ainsi que par une réorganisation fondamentale des finances dans les sections cantonales.

LA VIE ECONOMIQUE

La baisse des prix. Les journaux de Paris attribuent la baisse sur les marchés français à la certitude acquise par l'étranger que la France, se remettant sagement à travailler, écarte résolument les fauteurs de désordres. La récolte, s'annonçant superbe, aura également des effets certains.

Le Petit Parisien signale que l'abstention volontaire de la clientèle, paraissant se généraliser, aggrave sur les fournisseurs. Ceux-ci évitent la baisse des matières premières; mais ils déclarent que ses effets ne seront ressentis que dans plusieurs mois. Les clients leur répondent par une sorte de grève d'achat, surtout sensible dans le commerce de l'habillement.

L'Echo de Paris insiste sur la baisse des

enues qui, depuis le mois d'avril, atteint de 75 à 130 fr. par 100 kg., suivant la qualité.

Le prix du sucre. L'Office d'alimentation a fixé comme suit le prix de détail maximum du sucre, à partir du 7 juin:

Sucre cristallisé Java (jaunâtre), 2 fr.; sucre cristallisé raffiné (blanc), 2 fr. 10; sucre pâle, 2 fr. 15; sucre en semoule, 2 fr. 20; Sucre en pain (par pain entier), 2 fr. 20; grès déchets (ainsi que déchets de pain), 2 fr. 25; sucre glacé, 2 fr. 25; sucre scié en sac, 2 fr. 30; sucre scié en paquet, 2 fr. 40; sucre scié en caisse, 2 fr. 40.

L'augmentation est, pour chaque sorte, de 30 à 40 cent. par kilo. Toutefois les nouveaux prix sont encore sensiblement au-dessous des prix du marché mondial.

Le prix du pain. Un décret du gouvernement italien élève le prix du pain à 1 fr. 50 le kg.

Tremblement de terre

Le Bureau sismologique de Zurich a enregistré, le 5 juin, à 5 h. 38 m., une forte secousse sismique éloignée d'environ 9000 km., dont le foyer était probablement dans les Indes. Les secousses ont duré plus d'une heure.

Sommaire des Revues

Le Correspondant. — 10 mai: I. Trois poèmes pour sainte Jeanne d'Arc: Louis Mercier. — II. Sur la critique des textes. — Paris pris et rêves allemands: M. Wilmothe. — III. L'esprit public et la situation aux Etats-Unis au début de la campagne présidentielle: \*\*\*. — IV. Les servitudes d'une Eglise nationale. — II. Servitudes religieuses: l'abbé Augustin Sicard. — V. Villevoiselle: Roman. — II: Joseph L'hopital. VI. L'affaire d'Athènes (1<sup>er</sup> décembre 1918). — Le responsable: Emile Luce. — VII. Lotti musicien: R. Richard du Page. — VIII. Une célébrité populaire oubliée: Joseph Bouchardy. A propos du cinquantième de sa mort: Armand Travet. — IX. A travers les livres étrangers. Entre Plava et Globna (Haut Isoizo, 1915): S. Evry. — X. Revue des sciences: Francis Mare. — XI. Chronique politique: Bernard de Lacombe. — XII. Bulletin bibliographique. Prix de l'abonnement: Un an: 45 fr.; 6 mois: 25 fr. 50.

On s'abonne à Paris aux bureaux du Correspondant, rue Saint-Guillaume, 31.

Revue des Deux Mondes, 15, rue de l'Université, Paris. — 15 mai: Comment finir la guerre. — III. — 1917: Général Mangin. — La juste paix. — I. Une aberration: Le livre de M. Keynes. — Raphaël-Georges Lévy, de l'Institut. — Silhouettes contemporaines. — M. Henry Bordeaux: Fidas. — Un royaume de Dieu. Deuxième partie: Jérôme et Jean Thérèse. — La poésie de Rudyard Kipling: André Chevillon. — Le roi Louis XVII. — A l'avenue: G. Leconte. — Poésies: Jean-Louis Vaudoyer. — Revue scientifique. — L'événement martien: Charles Nordmann. — Revue dramatique. — La maison sous l'orage. — Roger Bonteins. — René Doumic, de l'Académie française. — Chronique de la quinzaine. — Histoire politique: Raymond Poincaré, de l'Académie française. Prix de l'abonnement: Etranger: Un an, 92 fr.; six mois, 47 fr.; trois mois, 24 fr. 50.

Fumez les cigares FROSSARD

Laurence Albani

par PAUL BOURGET

Elle avait retrouvé son calme pour formuler cette demande. Elle s'en rendit compte, à la réponse du jeune homme: son premier cri avait été bien imprudent. Par son accent, par son geste, elle avait trahi une émotion trop forte. Comment en cacher la cause profonde? — « Qu'y a-t-il de grave, là-dedans? Rien de plus simple, au contraire, » avait-il demandé en la regardant, avec une curiosité étonnée maintenant.

dites qu'il gagne de l'argent. Il travaille donc... Où ça? — « Chez un de nos voisins, » dit Laurence, « un jardinier de l'Almanarre. » — « Il faut que je cause avec lui pour que je puisse donner la-bas, sur l'enfant, des renseignements de métier. Où habite-t-il, ce voisin? — « J'aimerais mieux que vous ne pressiez pas des renseignements, » dit la jeune fille. — « Eh, voyant distancément un « pourquoi » monter aux lèvres de son interlocuteur: — « J'ai vu travailler cet enfant. Il pioche la terre comme un homme. Et fidèle!... Quand il vient des journaliers qui ne se croient pas surveillés et qui musardent, ce qu'il a vite fait de courir après eux, ce mioche, pour les rembarber! On dirait un chien de berger autour des moutons. Et ils lui obéissent... Ah! C'est un charmant enfant et qui mérite bien de l'intérêt. » — « En toute autre occasion, Marie Libertat se serait dit, devant cette réponse: « C'est un caprice de névrosée. » Il aurait considéré cette insistante angoussée comme le signe d'une naïve sensibilité. Sa jeunesse passée tout entière en mer lui avait donné sur la femme les idées simplistes que professent les hommes d'action. Il lui refusait volontiers les qualités d'intelligence et de caractère. Il ne voyait guère en elle qu'une créature d'impressions, capable de beaux gestes quand elle est d'essence généreuse. Incapable d'un jugement vérifié et réfléchi. Désireux, comme il était, de plaire à Laurence, il aurait essayé de contenter un désir qui ne lui semblait déraisonnable que dans l'exces de son intensité. Mais elle avait parlé d'un voisin, et qu'elle avait

évit de nommer. Etait-il possible que ce voisin fût ce Pascal Couture autour duquel son imagination fermentait, depuis les phrases si adroïtement sournoises de sa mère? Si ce voisin était Couture, quel motif Laurence avait-elle de souhaiter que cet homme et lui se vissent pas, alors qu'ils se connaissent d'une part, et que, de l'autre, elle paraissait tenir si fort au placement de son protégé? Oui. Quel motif? Poser une question directe, c'était se découvrir, et déjà la méfiance était trop éveillée en lui pour qu'il ne rusât point. — « Votre témoignage me suffit, en effet, » répondit-il, « et je comprends votre appréhension. Du moment que cet enfant est le bon petit travailleur que vous dites, votre voisin qui l'emploie aujourd'hui fera tout, sans doute, pour empêcher que ce petit ne le quitte. C'est cela que vous craignez? — « C'est cela, » dit vivement Laurence. Elle insista: — « Oui, c'est cela. — « Hé bien! non! » répliqua le jeune homme, moins maître de lui, à présent. « Ce n'est pas cela. Ou, du moins, ce n'est pas tout à fait cela... Mademoiselle, » continua-t-il, « de plus en plus, je vous êtes trop émue. Il y a quelque chose que vous ne dites pas. Je veux bien faire ce que vous me demandez. Mais convenez que j'ai droit, de votre part, à plus de confiance. Oui, j'y ai droit, après ma démarche d'hier. — « Puis, dans un mouvement d'impatience, comme quelqu'un qu'on n'est pas content de lui non plus, et qui avoue pour forcer l'aveu: — « Je viens de ne pas être très loyal avec vous, et je veux l'être entièrement, pour que

vous soyez, vous aussi, entièrement loyale avec moi. Je vous ai tendu un piège. J'ai compris que vous teniez à empêcher ma visite chez l'employeur de ce petit garçon et que vous ne saviez pas quelle raison me donner de cette répugnance à nous faire nous rencontrer, cet homme et moi. Je vous ai fourni, moi, cette raison. Vous l'avez saisie. Ce n'est pas la vraie. Il y en a une autre. Et, d'abord, le nom de ce voisin? — « Ils avaient tiré quelques pas en causant, et s'étaient éloignés de l'automobile. Deux petites filles qui revenaient de l'école et qui traînaient sur la route, leur ombre sous le bras, s'étaient arrêtées devant la machine. Par gaminerie, une d'elles pressa la poterie d'appel, qui rendit un son rauque. — « Voulez-vous bien vous sauver, petites drôlesses! » cria Libertat en courant vers sa voiture, et d'un ton si menaçant que Laurence devint sa cotière. Elle n'imaginait pas, derrière cette irritation de l'automobiliste contre ces gamines, un autre motif quel que soit despotisme qu'elle aurait reproché aussitôt à son tyranique prétendant, s'il n'y avait pas eu Virgile. — « Il ne le prendra pas! » pensa-t-elle. — « Si je lui disais tout? — « Oui, si y avait Virgile, mais il y avait surtout Couture, et la terreur d'une visite de Libertat chez lui. Qu'elle eût lieu et c'était un conflit entre les jeunes gens que Laurence venait, à si peu d'intervalle, de sentir également trahis, sans, avec cette différence que l'inquisition douloureuse de Pascal l'avait attendue et que celle de Pierre était l'inspiration contre lui. Toute mêlée au petit dame-ou-se jouait l'aveu de Virgile, elle vivait, elle aussi, un drame

à côté: celui de son cœur. Ses sentiments secrets se découvraient à elle dans un étonnement. Cette réaction contradictoire vis-à-vis de ces deux jaloux achevait de la déconcertier, et elle écoutait Pierre Libertat qui revenait auprès d'elle, soudain, sinon apaisé par cet éclat de colère. Il lui disait: — « Encore une fois pardon d'avoir risé avec vous. Il y a un mystère autour de ce petit garçon. Les mots avec lesquels vous m'avez abordé, votre attitude, votre réserve, tout me le prouve. Je suis prêt à m'occuper de lui, aussi activement que vous le désirez. Mais... — « Eh, compari lui-même sa phrase? — « Vous croyez, n'est-ce pas? que je suis incapable de manquer à une promesse sérieuse? Hé bien! dites-moi ce qu'il y a vraiment autour de cet enfant. Quel qu'il soit, je ne le répéterai à personne au monde, jamais. Je vous en donne ma parole d'honneur, ma parole d'officier. » (A suivre.)

Publications nouvelles

Sparsane Heizung, par M. E. Gerold et M. E. Abigt. Heimkulturverlag, Wiesbaden. Un spécialiste s'est donné pour tâche dans cette brochure de démontrer comment on peut économiser le 50 % de combustible; il enseigne la manière d'en limiter la consommation. Die Verfassung des Deutschen Reiches par le Dr Rudolf Geisler; éditeur, M. Oscar Beck. La petite brochure de M. le Dr Geisler contient le texte avec introduction et table des matières de la Constitution du Reich allemand, dit 11 août 1919.

FRI

Mgr Besson, évêque d'Orléans, arrivé à Orléans le 20 juin.

Mgr Besson, évêque d'Orléans, arrivé à Orléans le 20 juin. Le Pape. Le 20 juin.

Charles I<sup>er</sup>. L'empereur Charles I<sup>er</sup> est arrivé à Fribourg. Le 20 juin.

L'interdiction. Voici les mesures que nous avons arrêtées pour la fête de la Pentecôte, le 20 juin. Les boulangers ne pourront pas vendre de pain de ménage, dans chaque commune, dans chaque commune. Les boulangers ne pourront pas vendre de pain de ménage, dans chaque commune, dans chaque commune.

Le transport du canton est interdit. Le transport du canton est interdit. Le transport du canton est interdit.

Le collé. Aujourd'hui, mercredi 9 juin, nous avons eu grand spectacle. Deux bateaux rivaux neuchâtelois, Morat, ont la dîner.

Les écoles primaires. Demain jeudi, 10 juin, les écoles primaires de la commune de Morat, ont la dîner.

Mutualité. L'assemblée générale de la Mutualité de Morat, a eu lieu le dimanche 13 juin.

Le mariage. Le mariage de M. et Mme de Morat, a eu lieu le dimanche 13 juin.

Le mariage. Le mariage de M. et Mme de Morat, a eu lieu le dimanche 13 juin.

Le mariage. Le mariage de M. et Mme de Morat, a eu lieu le dimanche 13 juin.

Le mariage. Le mariage de M. et Mme de Morat, a eu lieu le dimanche 13 juin.

Le mariage. Le mariage de M. et Mme de Morat, a eu lieu le dimanche 13 juin.

Le mariage. Le mariage de M. et Mme de Morat, a eu lieu le dimanche 13 juin.

Le mariage. Le mariage de M. et Mme de Morat, a eu lieu le dimanche 13 juin.

Le mariage. Le mariage de M. et Mme de Morat, a eu lieu le dimanche 13 juin.

Le mariage. Le mariage de M. et Mme de Morat, a eu lieu le dimanche 13 juin.

Le mariage. Le mariage de M. et Mme de Morat, a eu lieu le dimanche 13 juin.

Le mariage. Le mariage de M. et Mme de Morat, a eu lieu le dimanche 13 juin.

# FRIBOURG

## Mgr BESSON à Rome

Mgr Besson, évêque élu de Lausanne et Orléans, arrivé à Rome, vendredi soir, est descendu à la Procure de Saint-Sulpice. Il a été reçu, hier mardi, en audience particulière par le Pape. Le sacre aura lieu le dimanche 20 juin.

## Charles I<sup>er</sup> et l'Impératrice Zita à Fribourg

L'empereur Charles I<sup>er</sup> d'Autriche et l'impératrice Zita ont visité, hier après midi, la ville de Fribourg. Accompagnés du comte Roveriera et du comte Ledochowski, ils sont allés prier dans la chambre du Bienheureux Pierre Canisius, au Collège Saint-Michel. Ils se sont rendus ensuite à la bibliothèque cantonale, où ils ont été reçus par M. le directeur Dürst. Les illustres visiteurs se sont vivement intéressés à l'histoire fribourgeoise, à la fondation de l'Université en particulier. Ils ont visité, à 5 heures, l'église de Saint-Nicolas, les ponts suspendus et parcouru nos principales rues en automobile.

## L'interdiction du commerce du bétail

Voici les mesures prises par le Conseil d'Etat que nous avons annoncées hier :

Les foires, marchés et enchères de gros et de petit bétail, ainsi que la délivrance des certificats de santé sont interdits sur tout le territoire du canton. Il en est de même du commerce du bétail.

Les bouchers pourront acheter dans les communes qui ne sont pas mises sous séquestre du bétail destiné à leur boucherie, après avoir obtenu, dans chaque cas, l'autorisation de la préfecture. Il leur est défendu de pénétrer dans les étables.

Le transport du bétail de boucherie hors du canton est interdit. Les marchands qui fourniront la preuve d'avoir acheté du bétail de boucherie avant la mise en vigueur du présent arrêté pourront être autorisés par les préfets à effectuer l'expédition de ce bétail, par chemin de fer, à destination des abattoirs d'autres cantons.

L'expédition, par chemin de fer, des vaches et porcs gras peut être autorisée par les préfets.

Les contraventions sont punies d'une amende de 10 à 500 fr.

## Le collège Saint-Michel

Aujourd'hui, mercredi, le Collège est parti en grand promenade pour Morat et Neuchâtel. Deux bateaux transportent les classes aux rives neuchâteloises. Le retour s'effectuera par Morat, où la dîner a lieu à 4 heures.

## Ecoles primaires de Fribourg

Demain jeudi, à 8 heures, examens de la 5<sup>me</sup> classe des filles à Gambach. (Mlle Schärly.)

## Mutualistes fribourgeois

L'assemblée annuelle des délégués des sociétés fédérées de secours mutuels aura lieu à Tavet, dimanche 13 juin.

Aux tracianda, en dehors du rapport de gestion et des questions administratives, l'application des tarifs médicaux et pharmaceutiques et l'attitude à prendre vis-à-vis du projet de révision de la loi sur l'assurance-maladie. Tout fait espérer une journée fructueuse.

## Tués à la forêt

Du Jura bernois nous arrive la nouvelle de la mort d'un bûcheron sâgnois, M. Edie Pfler, de Dirlaret, qui a été tué par un sapin qu'il abattait près de Soubey (Franches-Montagnes). M. Pfler avait 43 ans. Il laisse dans la désolation une famille de sept enfants, dont il était l'unique soutien.

## La kermesse de Saint-Jean

On nous prie d'insérer :

C'est donc pour dimanche, 13 juin, que la paroisse de Saint-Jean adresse un dernier appel à la générosité fribourgeoise. C'est dimanche que les abbades ombragées de la Caserne vont retentir d'un joyeux brouhaha de fête. Le programme a été combiné de manière à satisfaire toutes les exigences : chocolats, bonbons et plats froids pour les fâs palais, à la buvette, bière excitante et des meilleurs crâs pour les goûters allégres ; tombola, Monna ou routes diverses pour les favoris de la chance ; jeux de tir et des quilles pour les champions du sport, voilà, pour n'oublier que l'une ou l'autre des nombreuses attractions qui, durant cette journée, feront le bonheur des gagnants, petits ou grands, et qui à tous donneront la satisfaction qu'on éprouve à faire du bien. N'allons pas oublier que, durant l'après-midi déjà, la musique aura sa part et que la journée se terminera par le régal d'un beau concert de notre « Concordia », toujours si appréciée, et par une féérique illumination. Voilà de quoi emporter toutes les décisions. Nombreux seront ceux qui auront dimanche témoigné leur sympathie à la paroisse de Saint-Jean. Merci d'avance.

## Une course en Alsace

La section de Fribourg de la Société fédérale des sous-officiers organise le 20 juin une course au Hartmannswilcherkopf, la célèbre montagne vosgienne, qui fut le théâtre de tant de sanglantes rencontres au cours de la guerre. Les sous-officiers partiront le samedi après-midi, 19 juin, à 3 h. 30 ; ils logeront le soir à Bâle et en repartiront le lendemain, à 4 heures, pour Mülhouse, Bollwacker et le Hartmannswilcherkopf, où ils arriveront à 9 h. 30. Le retour se fera par Cerney. Arrivée à Fribourg le lundi matin à 3 h. 25.

## La fête cantonale de chant

C'est à l'hôtel de ville d'Estavayer que furent priés à dîner, dimanche, les invités du comité de la fête de chant. A droite et à gauche du président du comité avaient pris place M. et Mme Musy, conseiller fédéral, MM. les conseillers d'Etat Perrier et Weck, M. le conseiller national Torche, M. le président Kaelin, M. le préfet Francey, M. le syndic Butty, MM. les membres du jury de la fête, du comité cantonal, de l'Association des chanteurs, de la commission de musique, de la presse. Le banquet fut excellent et les vins d'honneur du Conseil communal doublement appréciés après la course ouverte sur le lac. Les discours furent rares et brefs, de quoi ni les musiciens, ni les journalistes ne se plaignirent. M. le président Kaelin, au nom du comité de réception, prononça pourtant un toast de bienvenue dans toutes les règles, y réservant comme de juste la place d'honneur à M<sup>me</sup> Musy et au conseiller fédéral fribourgeois et trouvant moyen, après cela, de combler encore d'amabilité chacun des invités. Non content des chaudes paroles du jeune magistrat, le comité fit avancer de mignonnes fillettes qui, les bras chargés de roses, se mirent à orner les boutonnières de la fleur chère aux Staviaois. Puis un bonhomme de douze ans, costumé en vieux Suisse, grimpa sur une chaise et, s'adressant au grand orateur fédéral, plaça d'une voix bien assurée et par des arguments irréfutables la cause des fabricants de cigares. Le plaisir fut si convaincant et les paquets de cigares qui l'accompagnaient si parfumés que M. Musy déclara incontinent qu'il verserait le discours du petit avocat au dossier du projet d'imposition du tabac. Il fallait une bouche autorisée pour répondre à tant de gentilles. Ce fut M. Bernard Weck qui se fit le porte-parole des autorités et qui offrit au comité de la fête et à la population du chef-lieu broyard toute une gerbe de gracieux compliments. Après lui, le vice-président de l'Association des chanteurs fribourgeois, M. Edouard Gasson, félicita aussi les Staviaois et appela de ses vœux la fusion en une seule puissante déclaration des chorales et des Céciliennes fribourgeoises. M. le syndic Butty ajouta encore un supplément très apprécié au menu du banquet et au menu oratoire. Et le temps passa en joyeux colloque, jusqu'à ce que retentit l'appel pour le cortège.

Ce cortège eut aussi un enchantement, avec son groupe d'Hebrides cornus à cheval, son char lacustre, ses pêcheurs à la ligne bromée, ses petits Suisses en hallebarde, ses maynettes enrubannées. Et les chanteurs sous le charme défilèrent à une magnifique allure dans les rues tortueuses, au son des cuivres de la Persepolence.

Le dernier acte de la fête fut le grand concert du Casino, au programme duquel se figuraient que des œuvres de réelle valeur artistique. Le meilleur en scène de cette magistrale audition fut M. le professeur Bovet, qui fut largement récompensé de ses efforts par la conscience et l'entrain de ses musiciens et de ses chanteurs, comme aussi par les manifestations chaleureuses de l'auditoire. Après les beaux chœurs patriotiques de Fassbender et d'Attenhofer, le premier pour chœur d'hommes et orchestre, le second a cappella, M. le conseiller fédéral Musy se leva, à la tribune du Casino, et, s'adressant aux chanteurs, les félicita du rôle éducatif et patriotique qu'ils jouent, unissant dans son témoignage les directeurs de chorales et leurs hommes, il les remercia de chanter les gloires et les beautés de la patrie et de contribuer ainsi à l'union des cœurs et à la réconciliation des classes. En louant dans les chanteurs les patriotes attachés à leur coin de terre, M. le conseiller fédéral Musy, longuement applaudi, promit de son côté de rester fidèle à son idéal fédéraliste.

L'imposant Schweizerbund, d'Altenhofer, exécuté avec orchestre, par la société de chant de Fribourg, le Mémorcher de cette ville et celui de Morat, souleva très heureusement de sa large mélodie l'allocution du haut magistrat. Relevons, à ce sujet, le joli succès que s'est fait M<sup>me</sup> Marie Soland, un très jeune soprano, qui a dû fonctionner au pied levé comme soliste.

L'orchestre de Fribourg, dans une symphonie de Haydn et une gavotte de Martini, a recueilli une large moisson d'applaudissements. dont son directeur, M. Bovet, a eu la bonne part. M. Helfer, le dévoué kapellmeister du Mémorcher de Fribourg, qui a dirigé les très beaux chœurs d'ensemble des sociétés allemandes, a été aussi l'objet d'une chaude manifestation de sympathie. L'enthousiasme alla crescendo avec le Chant des Suisses de Doret, l'Hymne au drapeau de Bovet, l'Orange de Vogt, et le savoureux chœur en patois de Bovet, Nannette des Prâtes, chanté par les sociétés gruyériennes. Le dernier morceau fut bisé.

La fête des chanteurs fribourgeois a pris fin par la proclamation des résultats et la distribution des couronnes aux sociétés concurrentes. Nous n'avons entendu aucune réclamation s'élever à la suite du verdict du jury. L'harmonie de cette radieuse journée n'a donc été troublée par aucun nuage. Grâces en soient rendues encore une fois aux Staviaois.

Le dernier acte de la fête fut le grand concert du Casino, au programme duquel se figuraient que des œuvres de réelle valeur artistique. Le meilleur en scène de cette magistrale audition fut M. le professeur Bovet, qui fut largement récompensé de ses efforts par la conscience et l'entrain de ses musiciens et de ses chanteurs, comme aussi par les manifestations chaleureuses de l'auditoire. Après les beaux chœurs patriotiques de Fassbender et d'Attenhofer, le premier pour chœur d'hommes et orchestre, le second a cappella, M. le conseiller fédéral Musy se leva, à la tribune du Casino, et, s'adressant aux chanteurs, les félicita du rôle éducatif et patriotique qu'ils jouent, unissant dans son témoignage les directeurs de chorales et leurs hommes, il les remercia de chanter les gloires et les beautés de la patrie et de contribuer ainsi à l'union des cœurs et à la réconciliation des classes. En louant dans les chanteurs les patriotes attachés à leur coin de terre, M. le conseiller fédéral Musy, longuement applaudi, promit de son côté de rester fidèle à son idéal fédéraliste.

L'imposant Schweizerbund, d'Altenhofer, exécuté avec orchestre, par la société de chant de Fribourg, le Mémorcher de cette ville et celui de Morat, souleva très heureusement de sa large mélodie l'allocution du haut magistrat. Relevons, à ce sujet, le joli succès que s'est fait M<sup>me</sup> Marie Soland, un très jeune soprano, qui a dû fonctionner au pied levé comme soliste.

L'orchestre de Fribourg, dans une symphonie de Haydn et une gavotte de Martini, a recueilli une large moisson d'applaudissements. dont son directeur, M. Bovet, a eu la bonne part. M. Helfer, le dévoué kapellmeister du Mémorcher de Fribourg, qui a dirigé les très beaux chœurs d'ensemble des sociétés allemandes, a été aussi l'objet d'une chaude manifestation de sympathie. L'enthousiasme alla crescendo avec le Chant des Suisses de Doret, l'Hymne au drapeau de Bovet, l'Orange de Vogt, et le savoureux chœur en patois de Bovet, Nannette des Prâtes, chanté par les sociétés gruyériennes. Le dernier morceau fut bisé.

La fête des chanteurs fribourgeois a pris fin par la proclamation des résultats et la distribution des couronnes aux sociétés concurrentes. Nous n'avons entendu aucune réclamation s'élever à la suite du verdict du jury. L'harmonie de cette radieuse journée n'a donc été troublée par aucun nuage. Grâces en soient rendues encore une fois aux Staviaois.

Le dernier acte de la fête fut le grand concert du Casino, au programme duquel se figuraient que des œuvres de réelle valeur artistique. Le meilleur en scène de cette magistrale audition fut M. le professeur Bovet, qui fut largement récompensé de ses efforts par la conscience et l'entrain de ses musiciens et de ses chanteurs, comme aussi par les manifestations chaleureuses de l'auditoire. Après les beaux chœurs patriotiques de Fassbender et d'Attenhofer, le premier pour chœur d'hommes et orchestre, le second a cappella, M. le conseiller fédéral Musy se leva, à la tribune du Casino, et, s'adressant aux chanteurs, les félicita du rôle éducatif et patriotique qu'ils jouent, unissant dans son témoignage les directeurs de chorales et leurs hommes, il les remercia de chanter les gloires et les beautés de la patrie et de contribuer ainsi à l'union des cœurs et à la réconciliation des classes. En louant dans les chanteurs les patriotes attachés à leur coin de terre, M. le conseiller fédéral Musy, longuement applaudi, promit de son côté de rester fidèle à son idéal fédéraliste.

## Changements de vue de la Bourse de Genève

Le 9 juin

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	41.95	43.95
Londres (livre st.)	81.84	21.74
Allemagne (marc)	13.70	14.20
Italie (lire)	31.79	31.70
Autriche (couronne)	8.62	4.38
Espagne (pesetas)	11.97	12.77
Bruxelles	6.38	6.58
New-York (dollar)	43.80	44.80
Madrid (pesetas)	89.80	89.80
Amsterdam (florin)	268.21	273.21
Pétrograd (rouble)	6.25	6.25

# NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

## La conférence de Spa

Loixires, 9 juin.

L'agence Reuters confirme que la conférence de Spa sera inaugurée dans la première semaine du mois de juillet. Il est probable que M. Lloyd George se rencontrera avec M. Millerand, soit à Londres, soit à Paris, le 20 juin prochain.

On croit également qu'une réunion des Alliés sera décidée avant la conférence de Spa. On ignore encore si cette réunion aura lieu à Londres ou à Bruxelles, mais on semble bien vouloir, pour plus de facilité, la tenir à Spa quelques jours avant l'inauguration de la conférence.

## Un arbitrage

Varethe, 9 juin.

(Havas) — On annonce de source autorisée que la procédure arbitraire serait abandonnée et continué accord de la Pologne et de la Tchéco-Slovaquie, pour le règlement de la question de Teschen, de même que pour Spisz et Orawa.

Les deux parties se seraient entendues pour confier la solution du problème à l'arbitrage d'une personnalité qui jouisse en Europe d'une autorité spéciale.

L'Echo de Paris croit savoir que le gouvernement français a proposé comme arbitre le roi des Belges.

## Les dettes de guerre

Rome, 9 juin.

(Stefani) — Un bureau italien de vérification et de compensation vient d'être institué par décret pour le paiement et le recouvrement des dettes ennemies, conformément au traité de Versailles.

## Le nouveau Reichstag allemand

Berlin, 9 juin.

(Wallf) — On apprend de source compétente que le nouveau Reichstag, y compris les députés des territoires prussiens dans lesquels il n'y a pas eu de votation, sera composé comme suit :

Socialistes : 140 ; Centre : 67 ; démocrates : 45 ; parti fédéraliste chrétien : 21 ; parti populaire national allemand : 65 ; parti populaire allemand : 61 ; indépendants : 30 ; communistes : 2 ; Union des paysans : 4 ; guelfes : 5. Au total, 460 députés.

## Requêtes de l'Allemagne aux Alliés

Berlin, 9 juin.

(Wallf) — Le gouvernement allemand a fait remettre, le 4 juin, à la Commission des réparations, à Paris, une note qui concerne la livraison des navires allemands et rappelant que, dans sa note du 3 mai, le gouvernement allemand avait prié de laisser à l'Allemagne un certain nombre de bâtiments absolument nécessaires pour assurer le maintien de la navigation allemande. Le gouvernement allemand exprime maintenant la ferme espoir que la Commission des réparations donnera une suite immédiate à cette requête, car l'Allemagne a rempli de son mieux les conditions dont la Commission des réparations avait fait dépendre l'examen de sa demande.

Paris, 9 juin.

(Havas) — Il y a cinq jours, le gouvernement allemand a adressé une nouvelle note aux gouvernements alliés pour leur déclarer qu'il se trouve dans l'impossibilité de réduire, à la date du 10 juillet prochain, les effectifs de son armée régulière au chiffre prévu par le traité de Versailles. Il demande que les effectifs de la Reichswehr, actuellement de 200,000 hommes, soient maintenus de façon permanente.

## L'élection présidentielle aux Etats-Unis

Chicago, 9 juin.

(Havas) — La convention républicaine s'est ouverte sous la présidence du sénateur Lodge, qui a immédiatement jeté le gant aux démocrates, en attaquant vigoureusement la politique du président Wilson.

C'est au peuple, a déclaré l'orateur, de dire maintenant ce qu'il pense de la Société des nations du président Wilson. Il importe que le président Wilson et l'autorité qu'il représente soient exclus dorénavant du contrôle gouvernemental. La situation est délicate, car ce n'est pas une société des nations mais une alliance que le président Wilson a rapportée d'Europe. Que le peuple réfléchisse et qu'il se prononce. Il y a d'un côté le plan Wilson, de l'autre, l'indépendance et la sécurité des Etats-Unis.

Le sénateur Lodge, abordant la question mexicaine, dit qu'il est grand temps que les Etats-Unis adoptent à cet égard une attitude très ferme pour mettre fin à la situation désastreuse de ces dernières années. Le Mexique, a déclaré le sénateur Lodge, se trouve à notre porte, et par conséquent, un devoir primordial pour nous est de nous inspirer de la doctrine de Monroe dans nos relations avec ce pays.

## La Hongrie boycottée par les syndicats rouges

Paris, 9 juin.

(Havas) — Le bureau confédéral de la C. G. T. vient d'adresser à toutes les Fédérations et à l'Union des syndicats une circulaire leur demandant de prendre toutes les décisions et mesures utiles pour assurer, à partir du 20 juin, le boycottage de la Hongrie.

## Une internationale des partis catholiques

Rome, 9 juin.

D'après la décision du congrès du parti à Naples, le secrétaire général du parti populaire catholique, Don Sturzo, a convoqué une commission spéciale en vue d'examiner la question de la création d'une ligne internationale des partis catholiques du monde entier. Des échanges de vues dans ce but ont déjà eu lieu entre

## CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 9 juin.

Le Conseil national procède à l'assermentation de M. Meili, député de Thurgovie, élu en remplacement de M. Zingg, décédé.

M. Gruber développe l'interpellation suivante : « Le Conseil fédéral est invité à nous dire s'il est au courant des pratiques de jeu dont sont victimes de nombreux membres du Cercle du Léman, à Genève, et, si oui, comment il y mettra fin. »

L'interpellateur expose que le Cercle du Léman fait toutes les années un bénéfice de plusieurs millions qui passent la frontière. Il bénéficie d'une grande indulgence de la part des autorités genevoises qui résistent aux ordonnances du Conseil fédéral.

M. Haberin, chef du Département de justice, fait le récit des pourparlers du Conseil fédéral avec le gouvernement genevois. Le Cercle du Léman a tout d'abord sollicité un délai jusqu'au 31 mars 1921, en invoquant la tolérance dont il avait été l'objet depuis plusieurs années. Le Conseil fédéral ayant refusé d'accorder ce délai, le gouvernement genevois a répondu que le délai de fermeture était définitivement fixé au 30 juin 1920.

Puis, devant de nouvelles tergiversations, le Conseil fédéral invoqua le vote du peuple et le respect de la Constitution. Il rappela que l'opinion publique genevoise s'était prononcée contre les maisons de jeu et annonça que la fermeture serait non plus demandée, mais exigée et que le gouvernement genevois serait sommé d'exécuter les décisions du Conseil fédéral.

M. Gruber est heureux de se déclarer entièrement satisfait et félicite le Conseil fédéral de son énergie.

On aborde ensuite les traités internationaux d'arbitrage.

La commission propose de donner acte au Conseil fédéral de son rapport du 11 décembre 1919, concernant les traités internationaux d'arbitrage.

Le Conseil national approuve la tendance à un développement plus large de l'arbitrage, attend l'application conforme des principes posés par le Conseil fédéral et réserve au surplus sa liberté à l'égard de tous les traités d'arbitrage soumis à l'avenir à sa ratification.

Au Conseil des Etats, la discussion est ouverte sur le projet d'arrêté complétant l'arrêté du 23 mars 1917, sur l'organisation du tribunal des assurances.

Le président de la commission, M. Ammann (Schaffhouse) et M. Schaubess, conseiller fédéral, exposent les modifications introduites. Le travail des juges a augmenté dans de telles proportions qu'on est forcé d'adjoindre 5 nouveaux membres et 5 suppléants.

L'entrée en matière est décidée sans opposition, et le Conseil passe à la discussion des 37 articles du projet.

Les traitements des membres du Tribunal sont fixés comme suit : les juges reçoivent annuellement 17,000 francs, avec un supplément de 1000 francs pour le président ; les greffiers, 8000 francs.

Le Conseil reprend la discussion du rapport de neutralité, au chapitre du département militaire.

## FRIBOURG

Jeudi, 10 juin, veille de la fête du Sacré-Cœur, à 8 h. 3/4 du soir, exercice public de l'Heure sainte, devant le Très-Saint Sacrement exposé. Indulgence plénière pour les associés aux conditions ordinaires.

Qu'en cette veille de la fête du Sacré-Cœur, les fidèles participent nombreux à l'exercice de l'Heure sainte pour accomplir cet acte de réparation que Notre-Seigneur Lui-même a enseigné et demandé à sainte Marguerite-Marie. Au lendemain de la canonisation de sainte Marguerite-Marie, cette belle réponse de ses années juvéniles dans sa gloire celle qui a été la confidente privilégiée des desirs du Cœur de Jésus.

Concert — La Musique de Landwehr donnera, ce soir mercredi, un concert public sur la place des Ormeaux.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG — Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain matin, jeudi, octave de la Fête-Dieu, office à 7 h. 1/2.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Mercredi, répétition générale.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Visite aux champs de bataille des Vosges. — La section fribourgeoise des sous-officiers a pris l'initiative d'organiser une course au Vieil-Armagnac, le champ de bataille bien connu des Vosges. Nombreux sont les sous-officiers qui se sont déjà inscrits. D'autres peuvent encore le faire. Consulter à ce sujet l'annonce en quatrième page.

Football Club, Fribourg. — Assemblée générale impromptue, demain jeudi, à 8 h. 1/2. Présences du soir, au 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de l'Autriche. Les membres honoraires et passifs sont instamment priés d'y assister.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

De 9 juin

RAVIGNAN

Jun	3	4	5	6	7	8	9	Jun
725.0								725.0
720.0								720.0
715.0								715.0
710.0								710.0
705.0								705.0
700.0								700.0
695.0								695.0
690.0								690.0

Thermomètre à.

7 h. m. 13 15 8 9 10 8 10 7 h. m.  
14 h. m. 17 18 15 14 15 15 17 14 h. m.  
9 h. m. 28 12 10 13 14 17

THÈME PROBABLE

Zurich, 9 juin, midi.  
Quelques nuages ; assez chaud ; tendance aux orages.

†  
Madame veuve Pierre Mivelaz, à Fribourg; M. et Mme Isidore Mivelaz, à Londres; Mme et M. L. Wetzel-Mivelaz et leurs enfants, à Montreux; M. Antonin Mivelaz, à Genève; Mlle Martine Mivelaz, à Fribourg; M. et Mme Edouard Mivelaz et leurs fils, à Fribourg; M. et Mme Louis Despons, à Vevey; les familles alliées et parentes ont le douleur de faire part aux amis et connaissances du décès de leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, oncle et cousin

**Monsieur Pierre MIVELAZ**  
décédé pieusement, dans sa 80<sup>me</sup> année, le 8 juin, muni de tous les secours de la religion. L'office d'enterrement aura lieu à Saint-Nicolas, vendredi, à 8 h. 1/2.  
Départ de la maison mortuaire 3<sup>me</sup> rue de Lausanne, 58, à 8 h. 1/2.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**LA MAISON**  
**E.-A. Nef-Pellet & Co**  
Tricoterie mécanique, à Morat  
demande quelques ouvrières intelligentes et robustes pour entrée immédiate. Salaire élevé dès le début. — S'adresser personnellement ou par écrit à la direction de la maison.

Plus d'interruption dans la distribution de l'eau, plus de conduite principale à former, plus de voisins à importer, grâce à l'emploi de l'  
**OBTURATEUR**  
Arrêt d'eau automatique  
Indispensable pour robinets à eau chaude et à eau froide.  
Simple, solide, durable, propre.  
Étanchéité métallique  
En vente chez:  
**E. Wassmer, S. A., Fribourg**

**BROC — 13 juin 1920**  
**Journée Cantonale des Pupilles**  
Musique de fête: LA LYRE, Broc  
Dès 1 1/2 h. Productions des sections. — Reck-barres parallèles - Pyramides - Jeux, etc.  
Préliminaires généraux: 300 exécutants  
Cantine sur la place de fête. Prix des places: assises, 1 fr. 50, debout, 1 fr., enfants, 1/2 place.  
En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au 20 juin. 5364

Chianti extra, provenance directe  
— Salamis extra et Parmegiano —  
Tomate double concentrée  
Lard, depuis 4 fr. 50 le kilog.

**Antonio BEGGI**  
38, Beauregard, FRIBOURG

**Elixir Ferrugineux Winkler**  
Très efficace contre l'influenza, l'anémie, la chlorose et la faiblesse générale.  
Dans toutes les pharmacies à frs. — le flacon.

Dépôts chez Bourgnon & Cottreau, Pharmacie Centrale, Fribourg, M. G. Lopp, Pharmacie, Fribourg.

**THÉÂTRE DE FRIBOURG**  
Mercredi 9 juin, à 8 1/2 h.  
Représentation de gala  
**BÉRÉNICE**  
tragédie en 5 actes, de RACINE,  
avec le concours de M<sup>lle</sup> Madeleine BOCH,  
Sociétaire de la Comédie-Française  
M. Alexandre, Sociétaire de la Comédie-Française  
Pour les détails, consulter l'affiche spéciale

**TOURBE**  
**A VENDRE**  
tourbe malaxée, 1<sup>re</sup> qualité  
par wagons complets  
Ecrire sous chiffres Z 32556 L, Publicitas, S. A., Lausanne. 5247

**DOMAINE**  
A vendre, pour cause de départ, de 41 poses environ, dont 2 poses de forêts, attenant, sis dans la Sarine, sur la route Fribourg-Bulle, à 2 minutes de l'arrêt du tram, 2 écuries, grange, habitation de 8 chambres, cuisine, grenier, remise. Electricité. Jardin, beau verger. Entrée en février 1921. Prix favorable.  
S'adresser à l'Agence Immobilière  
**A. FROSSARD**, rue des Epouses, 138, à Fribourg.

**Soie foulard unie et imprimée**

Pour la campagne, on demande une  
**DOMESTIQUE**  
pour faire le ménage et s'occuper un peu du jardin ou autres menus travaux. Gage, 65 à 70 fr. par mois, suivant entente. Entrée tout de suite.  
S'adresser sous chiffres P 5145 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5256

**Maître-scieur**  
actif et sérieux, connaissant l'outillage, ainsi que le commerce des bois  
demande place  
analogue ou dans commerce quelconque, entrée à convenir. 5288  
S'adr. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1787 B.

**MODÈS**  
et  
**Chapellerie**  
Vve Thalmann-Schaeffer  
2, Route des Alpes, 2  
Téléphone 7.41  
Réparations — Deuil

**A VENDRE**  
la maison N° 238, Planche Sap. 5 pièces.  
Prix: Fr. 8.500.—  
S'adresser à la Librairie Python-Page, rue de Lausanne, 60. 5365

**A VENDRE**  
un beau piano en très bon état et de bonnes conditions. 5368  
S'adresser au Café des Trois Rois, à Fribourg.

Faux  
Fourches  
Fautilles  
Râteaux  
Meules  
Pierres à faux  
Cordes de chars  
Chaînes  
Arrosoirs  
Graisse de chars  
Graisse à sabots  
Les Fils  
DE  
**A. CHIFFELLE**  
FRIBOURG

**A louer**  
pour le 25 juillet prochain, belle grande chambre non meublée, bien exposée au soleil. 5274  
S'adresser: 56, Grand-rue, III<sup>me</sup> étage.

**Machines à écrire**  
neuves et d'occasion, 1<sup>re</sup> marques américaines, prix avantageux. Dactylo-Office, 6, r. de Lausanne.

**Belle graisse**  
de bœuf fraîche (fondue ou non fondue), à 1 fr. 75 le 1/2 kg. Envoi contre remboursement depuis 2 kg. 4467  
**Boucherie BOVEY**, Université, 11, Lausanne.

**La Motosacoche invincible**  
Course de côte de la Donzelle, le 6 juin  
Malgré la concurrence internationale  
LA MOTOSACOCHE triomphe sur tous  
Side-car 600 cm<sup>3</sup> 1<sup>er</sup> et seul terminant le trajet  
» 1000 cm<sup>3</sup> 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>  
Moto-cyclette, au-dessus de 350 cm<sup>3</sup>, 1<sup>er</sup>, 1<sup>er</sup> ex-aequo, 4<sup>e</sup>  
Experts 1<sup>er</sup> (record de la côte), 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>  
**Livraison prochaine de tous les modèles**  
LIVRABLE 4 HP TOUT DE SUITE  
Agents:  
**STUCKY, frères, Criblet, 1**

Taffetas Chiffon  
Crêpe de Chine  
Soie brute couleur naturelle et teinte  
Satin dégr., Sat. Charmeuse  
Echant. par retour de courrier

Maisons de soieries  
**G. Henneberg**  
ZURICH

**Jouets d'enfants**  
Grand assortiment toute l'année  
Vve Mayer-Brender, r. de Lausanne, 78 et Bazar Fribourgeois, r. du Tilleul, 155  
TÉLÉPHONE 7.40

On demande pour  
Hesse  
**VOLONTAIRE**  
catholique, pour les enfants. Pourrait apprendre les travaux du ménage et la langue allemande.  
Offres à M<sup>me</sup> A. D'Agostini, 66, Waldheimstrasse, Berne.

Pour éviter ou guérir le rhume des foies, employez avec succès la  
**CRÈME RÉSOPONE**  
Rafraîchissante, calmante, adoucissante. Recommandée chaudement par les médecins. — En vente dans les pharmacies. — Prix: 2 fr.

**LA**  
**Banque de Dépôts et de Crédit**  
18, rue de Hesse - GENÈVE - 10, rue Diday  
**bonifie actuellement**  
**5 3/4 0/0**  
sur Dépôts à un an et au delà  
(certificats nominatifs ou au porteur avec coupons d'intérêts semestriels)  
Traite aux meilleures conditions  
toutes affaires de banques

**SPIEZ Hôtel Kurhaus**  
LAC DE THOÛRE Maison de famille de 1<sup>re</sup> classe  
Séjour de printemps et d'été idéal. Situation exempte de poussière. Parc avec tennis. Confort moderne. Excellents soins. Prospectus.

**ASSURANCE MUTUELLE**  
vaudoise  
(Accidents et responsabilité civile tiers)  
FONDÉE EN 1895  
Siège social: LAUSANNE, Galeries du Commerce

Conditions les plus avantageuses. — Polices annuelles  
Nos assurés sont sociétaires et se répartissent les bénéfices  
Assurances: Accidents. — Responsabilité civile  
Automobiles. — Motos. — Camions. — Agricoles à l'hectare

**Léon BRUNISHOLZ, ASSURANCES**  
Bureaux: FRIBOURG, 6, rue de Lausanne, 1<sup>er</sup> étage. Tél. 1.77.  
Compagnie d'assurances générales sur la vie  
fondée à Paris en 1819  
Assurances: Vie. Mixtes sur 1 et 2 têtes. Dotales. Rentes viagères.

**Sirop „Esca“** (Sirop au Sulfoquyscol et Hypophosphites).  
Remède excellent et d'un goût agréable contre la toux, catarrhe des bronches et affections pulmonaires. Prévient adultes et enfants contre toutes affections des voies respiratoires, pendant les changements brusques de température et la saison froide.  
En vente dans toutes les pharmacies. — Prix du flacon original: Fr. 4.  
Pour le gros, s'adresser: 13, Avenue de la Harpe, Lausanne.

**WECK**  
Appareils de stérilisation et Bouteilles de stérilisation pour la préparation des conserves dans le ménage. — Comme avant et pendant la guerre, les articles WECK sont de la meilleure qualité. En vente à Fribourg, chez GEORGES CLÉMENT, Ferrerie, Grand-rue. 5391

**Fabrication & réparation de brosses**  
SE RECOMMANDE  
Vve MAYER-BRENDER, rue de Lausanne, 78

**Chien d'arrêt**  
garé, manteau brun et blanc, il répond au nom de Mayani; le ramener contre remboursement des frais, chez Kasser, à Marly. 5355

Jeune ménage demande  
**APPARTEMENT**  
de 4 pièces, dans les environs immédiats de la ville, disponible fin septembre.  
S'adresser sous chiffres P 5249 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5258

**A LOUER**  
tout de suite un appartement de deux chambres, cuisine, le tout meublé, gaz, lumière et eau.  
S'adr. rue du Varis, 23, 2<sup>e</sup> étage. 5357

**1 BONNE MOTO**  
à choisir sur deux dont une 4 HP, état neuf et une neuve 4-5 HP.  
S'adresser à Henri Berner, mécanicien, Tavayev. 5361

**A VENDRE**  
d'occasion  
2 forts trains de char, esieux de 20, état neuf, bas prix: 1 lame de scie circulaire 70 cm., marque « Simens », neuve; environ 60 m<sup>3</sup> de lambris bois de Vuissens, lignés et bien secs; 4 lot de bois à brûler et 1 grande meule. 5362  
**W. Honzani, battoir, Bussy (Frib).**

**A vendre**  
vélo Torpédo, pour cause de départ. Employé un mois. 5366  
S'adresser à Publicitas S. A., sous P 5251 F Fribourg.

**UN STOCK ANGLAIS**  
(fabrique) acheté dans des conditions très avantageuses, à enlever tout de suite.  
**JAQUETTES**  
mercristis sois  
qualité lourde, forme moderne, grand col et ceinture, teintes nouvelles seulement, soit: or, vert, emerald, fraise, bien ciel, beige, cerise, tango, prix net  
Fr. 48.—  
**Stocks de l'armée anglaise**  
320 manteaux caoutchouc garanti, absolument neuf, avec ou sans ceinture, qualité 1<sup>re</sup> 59 fr.; qualité double 78 fr.  
150 manteaux officiers, gabardine imprégnée, avec ceinture, forme très élégante, val. réelle 160 fr. Exceptionnellement Fr. 98.  
600 maillots militaires débrassés à Fr. 10,90 net.  
Envoi contre remboursement. 5245  
**Les fils**  
**Walther Bloch**  
YVENDON

**A vendre**  
6 beaux petits porcs de 8 semaines, race améliorée, femelles conviendraient spécialement pour l'élevage. 5352  
S'adres. à Philomène Bongard, à Salen (Sarine). P 5241 F

**A VENDRE**  
la maison familiale, située sur la parcelle n° 1 du quartier de la Paix, aux Daillettes, comprenant 5 chambres, cuisine, bains et dépendances.  
S'adres. à Jean Clerc, entrepreneur, à Fribourg. 3720

**A VENDRE**  
9 beaux porcs  
de 10 semaines, chez A. Gougler, laiterie, Castelberg, Fribourg. 5302

50<sup>me</sup> année —  
**RÉDACTION**  
ADMINISTRATIVE  
BUREAU DES ABONNEMENTS  
Imprimerie Suisse  
Fribourg (Suisse)  
ABONNEMENTS  
1 an: Fr. 3.50  
6 mois: Fr. 2.00  
3 mois: Fr. 1.00  
Tous les bureaux de poste peuvent les prendre en compte sur un mandat de 20 francs.  
C. L. K.

**Nouveau**  
La démission de M. Nitti a déchaîné la séance de rentrée, sans avoir été présentée qu'il le soit. Le Trésor consacrerait vitaillement du pays gouvernement à estimer économiques du pays restreindre cette large prix du pain. On sa provoqué des troubles de la Péninsule. Les manqué de saisir l'occasion gouvernement voulait leur groupe avait démission à la Chambre cret fut rapporté, et de le cabinet.

Les giolittiens, qui départ de M. Nitti, présenter une motion le projet d'élever le prix de sa gravité, aurait eu à une discussion de la loi qu'un prétexte à étaient servis à soulever groupe Giolitti. M. Nitti a eu encore appelle l'affaire des avis de Zara (Da Millo, commandant de que, que des Dalmatiennes à Rome con d'entente avec les chaux M. Nitti fit incarner miales. Il y eut une la police fut trop dur tion de 70 sénateurs blâmant le ministère générale et surtout p venus à Rome lors d proclamation de la g nationalisme outré p l'Italie et M. Nitti, qu dère, ne peut qu'être mouvement.

M. Nitti pouvait de prochainement mis en sition aurait trouvé o tres groupes. Au lieu nité ce coup parleme résoudre à révoquer du pain et à annoncer démissionnait. Cette très fière, mais elle que M. Nitti a finale pouvait plus group a préféré s'en aller a tivement battu.

La situation est L'opinion publique e nouveau l'heure de C amassé tant de haine pouvoir ne peut pas la solution adéquate quelles se débat l'Ita

On dit que le député Trimbom serait chargé veau cabinet, où il sentants de la droite socialiste majoritaire

Nous avons parlé se manifestait en le Parlement franç franchises accordées grès des maires, r précisent les réclama signale le droit im tous les électeurs in 4 février 1919 de gar le fait que les avu expirer les pouve leur avait accordée pour obtenir plus fr impôts et pour lu particulièrement les souciaunce des indig bon marché.

La délibération d conclu en faveur de veau projet de la question du port vigeur les pouve administrateurs fra